

Fédération des Centres Pluralistes de
Planning Familial

Rapport d'activités 2022



www.fcppf.be

Table des matières

Introduction.....	3
Présentation de la FCPPF.....	4
Les 26 centres de planning familial affiliés.....	4
Composition du Conseil d'administration en décembre 2022.....	4
L'équipe (par ordre d'ancienneté)	5
Coordination interne	5
1. Partenariat avec la Ligue des Familles.....	5
2. Site internet FCPPF	5
3. Réseaux sociaux.....	6
Education permanente.....	6
1. Services de 2022.....	6
Centre de documentation	6
2. Les outils réalisés en 2022.....	7
Cartadire réseaux sociaux	7
Pili-Pili	7
Loupiote.....	8
La Décrypteuse	10
Le tout p'tit sac à livres.....	11
Rouge Culotte (2ème édition)	11
3. Présentation et diffusion d'outils pédagogiques	13
Accompagnement pédagogique	13
Les matins de l'outilthèque	13
Midi/Café EVRAS	14
4. Formations	14
Projets exceptionnels	15
« Tant qu'il le faudra »	15
Webinaire « L'EVRAS dans mon école, c'est pas secondaire ! ».....	16
Défense politique	17
Spécificités fédérales.....	17
Pénurie des médecins	17
Contraception d'urgence.....	18
Réunions de coordination pluralistes.....	19

Conseil consultatif bruxellois.....	19
Inter-Fédération Ambulatoire	19
Réforme du décret ambulatoire.....	19
Plan Social Santé Intégré	20
Accord Non-Marchand bruxellois.....	20
Jade.....	21
Spécificités wallonnes	21
Réunion de coordination en région wallonne.....	21
Amélioration du cadre légal et réglementaire	21
Fonction de coordination	22
Accords du non-marchand	22
Soutien aux centres	23
Soutien logistique.....	23
Achats groupés pour les CPF	23
UCM.....	23
Le site internet Loveattitude	23
Le site internet Evras.be	23
Relations avec le secteur non-marchand	24
FASS – Fédérations des associations du Social et de Santé	25
Abortion Right	25
Plateforme EVRAS & Stratégies concertées EVRAS.....	26
Conclusion et perspectives.....	28

Introduction

Cette année 2022 a vu l'équipe se transformer, avec le départ d'Emilie Saey, directrice de la FCPDF depuis 2016, vers de nouveaux horizons professionnels. Lola Clavreul a pris officiellement sa relève en mai 2022. Camila Guzman est arrivée au poste de chargée de projets en éducation permanente au mois de février 2022 ; Sarah Bensaude a relayé Naïm Hamzaoui comme responsable des centres bruxellois au mois d'août 2022 ; et Mathilde Chanfreau nous a rejoint en septembre 2022 en tant que chargé-e de formations et de logistique.

Nos activités d'éducation permanente ont donné le jour à six nouveaux outils, abordant des thématiques aussi diverses que les réseaux sociaux, les protections périodiques ou l'EVRAS en école primaire.

Au cours de cette année, deux AG ont permis de retrouver les centres. La première, en juin 2022 a été l'occasion de proposer différents ateliers aux équipes et représentant-es des centres, sur des thématiques aussi variées que :

- Comment mobiliser mon CPF lors de journées comme le 8 mars ? Création de slogans, réalisation de pancartes.
- Que faire avec une pharmacie qui refuse de distribuer la contraception d'urgence ou qui ne maîtrise pas les nouvelles règles de délivrance de la pilule du lendemain ?
- Quel langage commun utiliser lorsqu'on aborde les questions de genre en animation ?
- Quelles réponses apporter face à la problématique de la soumission chimique en milieu festif ?
- Café EVRAS (discussion en intelligence collective autour de problématiques rencontrées en animation)
- Les thématiques avaient été proposées lors des réunions de coordination à Bruxelles et en Région Wallonne. L'équipe et les centres ont apprécié de se retrouver pour travailler ensemble des questions touchant à leurs pratiques concrètes.

De nombreux projets ont été développés grâce à des financements facultatifs, notamment un webinar « L'EVRAS dans mon école : c'est pas secondaire » qui a eu lieu en octobre et novembre 2022.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

Pour le conseil d'administration et l'équipe de la FCPDF,

Joëlle Devolder
Présidente

Lola Clavreul
Directrice

Présentation de la FCPPF

Les 26 centres de planning familial affiliés

- CPF Anderlecht Midi
- CPF Bruxelles La Senne
- CPF Charleroi Infor-Famille
- CPF Charleroi Le Terril
- CPF Ciney
- CPF Frameries La Famille Heureuse
- CPF La Hulpe, Lasne et Rixensart
- CPF Gilly
- CPF Jette
- CPF Le Blé en Herbe
- CPF Libramont Pluraliste
- CPF Liège Infor-Famille
- CPF Liège Infor-Femmes
- CPF Marche Pluraliste
- CPF Berchem-Sainte-Agathe
- CPF Mons Les Arbas
- CPF Mouscron La Passerelle
- CPF Peruwelz Le Safran
- CPF Perwez Maison de la Famille
- CPF Tubize Pluraliste
- CPF Uccle
- CPF Virton Pluraliste
- CPF Waterloo Pluraliste
- CPF Wavre Infor-Famille
- CPF Woluwé-Saint-Lambert Faculté d'Aimer
- CPF Woman'Dō

Composition du Conseil d'administration en décembre 2022

Joëlle Devolder, présidente ;
Catherine Buron ;
Christophe Cocu ;
Chloé Collette ;
Céline Ghislain ;
Isabelle Guébenne ;
Catherine Lambotte ;
Marie-Thérèse Nicolas ;
Emilie Saey.

L'équipe (par ordre d'ancienneté)

Emilie Saey :	1 ETP au poste de directrice depuis avril 2016, en congé maternité depuis novembre 2021 ; fin de contrat en mai 2022.
Lola Clavreul :	1 ETP au poste de plaidoyer politique et communication depuis décembre 2019 ; 1 ETP au poste de directrice depuis mai 2022.
Nastasja Izquierdo Prieto :	1 ETP au poste de responsable administrative et logistique depuis novembre 2018.
Isabelle Donner :	0.5 ETP au poste de chargée de projets en éducation permanentes depuis janvier 2020. 0.25 ETP en CDD d'août à décembre 2022.
Naïm Hamzaoui :	1 ETP au poste de responsable des centres bruxellois de mars 2021 à décembre 2021. 0.5 ETP en CDD de janvier à août 2022.
Célia Didier :	0.5 ETP au poste de chargée de projets EVRAS depuis novembre 2021. 0.5 ETP en CDD au poste de chargée de projets de mai à décembre 2022.
Camila Guzman Martini :	0.5 ETP au poste de chargée de projets en éducation permanente depuis février 2022. 0.25 ETP en CDD d'août à décembre 2022
Sara Bensaude :	0.5 ETP au poste de responsable des centres bruxellois depuis août 2022.
Mathilde Chanfreau :	0.6 ETP au poste de chargée de formations et logistique en CDD de septembre 2022 à juin 2023.

Coordination interne

Par le biais du pluralisme, la FCPPF souhaite promouvoir et soutenir chez chacun et chacune la sensibilité à la diversité des expériences, des vécus et des opinions. Ainsi, chaque citoyen et citoyenne dispose de clés qui leur donnent accès à la complexité inhérente au fonctionnement de la société, du monde et de l'humanité.

1. Partenariat avec la Ligue des Familles

La FCPPF est toujours aussi proche de la Ligue des Familles à laquelle elle loue ses bureaux ainsi que certains services spécifiques (RH, nettoyage, etc.) qui sont inscrits dans une convention de partenariat renouvelée en 2020. La Ligue des Familles a vendu en 2022 ses bâtiments, ce qui signifie que la Fédération sera amenée à déménager dans un délai de plus ou moins deux années, en restant liée à ce partenaire historique.

2. Site internet FCPPF

Le site internet de la FCPPF a été visité près de 49 710 fois en 2022 par près de 35 988 visiteurs/euses. Il avait été complété en 2021 par un intranet accessible de manière sécurisée à nos membres affiliés, ce dernier permettant de mettre de nombreux documents utiles à disposition des centres : documents généraux concernant la gestion d'une asbl, documents spécifiques aux régions bruxelloise et wallonne, informations diverses, etc. En 2022, nous avons amorcé un tournant avec la création d'une boutique en ligne sur notre site, qui permettra à l'avenir de faire gagner un temps précieux à l'équipe.

3. Réseaux sociaux

Nous relayons toutes nos productions sur Facebook et Instagram. Nous utilisons la page Facebook de la FCPPF pour présenter nos actualités et relayer les actualités belges et des associations partenaires. Cette page compte un peu plus de 1760 abonné-es fin 2022 (soit 500 de plus que l'année précédente). Notre compte Instagram, pour sa part, nous permet de communiquer sur la vie interne d'équipe de la FCPPF et de présenter nos nouvelles productions. Il a atteint les 735 abonné-es fin 2022. Nous avons également une page LinkedIn qui nous permet notamment de faire connaître nos projets, activités et nos offres d'emploi le cas échéant.

Education permanente

La FCPPF est agréée en tant qu'organisme d'éducation permanente en axe 3. La qualité des productions de la FCPPF est restée une priorité en 2022. Nous avons réalisé 6 outils pédagogiques et avons perpétué la continuité de notre centre de documentation. Grâce à des subsides complémentaires d'EVRAS en jeunesse et Equal Brussels, nous avons pu proposer à nouveau quelques formations courtes et thématiques.

1. Services de 2022

Centre de documentation

Notre centre de documentation est composé de deux parties : une outilhèque et une bibliothèque. Le centre de documentation s'adresse à toute personne en questionnement, à la recherche d'informations ou d'outils pédagogiques en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle. Notre public-cible concentre spécifiquement des professionnel-les de l'EVRAS, du secteur associatif, de l'enseignement, de la psychologie et du coaching. Nous accueillons sporadiquement des étudiant-es en quête d'ouvrages et d'outils à présenter par exemple lors de la défense de leur de travail de fin d'études. En 2022, l'outilhèque a continué à être accessible sur rendez-vous et dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

Le fonds a été enrichi au fil de l'année par Nastasja, avec un focus cette année sur l'anatomie génitale impliquant l'achat de documentation pour les adultes et pour les enfants et deux nouveaux modèles anatomiques pour compléter la sélection déjà existante de l'outilhèque. Les autres acquisitions ont aussi été orientées vers le public des jeunes (enfants et adolescents) dans une volonté de proposer plus de documentation et d'outils pédagogiques adaptés pour aborder l'EVRAS avec eux et de faire un lien avec les nouveaux outils de la FCPPF tournant autour de cette thématique (Pili-Pili, Loupiote et le Tout p'tit sac à livres).

En 2022, nous avons également démarré une mise à jour de notre site afin de pouvoir à nouveau y proposer un accès à notre catalogue numérique.

2. Les outils réalisés en 2022

Cartadire réseaux sociaux

Il s'agit d'un jeu de cartes pour ouvrir un espace de parole et d'échange autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle à l'heure des réseaux sociaux. C'est un outil qui découle du Cartadire réalisé en 2021.

À l'heure actuelle, les réseaux sociaux exercent une grande influence sur la vie relationnelle, affective et sexuelle des jeunes. Au-delà de la technologie, leurs attentes et leurs besoins par rapport à la vie relationnelle, affective et sexuelle (VRAS) n'ont cependant pas fondamentalement changé : les jeunes cherchent toujours à rester en lien, à échanger, à se construire une certaine image, à expérimenter.

Ce jeu peut être utilisé en combinaison avec le jeu « Cartadire ».

Public cible

Outil pédagogique à destination de tous et toutes.

Objectifs

- Faciliter l'expression sur les sujets qui touchent à la vie relationnelle, affective et sexuelle en lien avec les réseaux sociaux ;
- Développer les capacités d'écoute, d'empathie et d'expression de soi dans le respect des différences ;
- Soutenir la recherche de solutions et l'identification de relais en cas de besoin ou d'abus ;
- Créer du lien par le partage d'expériences ;
- Apprendre par les pairs.

Contenu

- 1 Livret pédagogique incluant des pistes d'utilisation et un glossaire ;
- 112 cartes mots ;
- 21 cartes vierges ;
- « Que dit la loi ? » : un document en ligne pour prendre connaissance de la loi belge et française en rapport avec la thématique.

Pili-Pili

Le brise-glace est une activité assez courte, un petit jeu qui permet de créer du lien entre des personnes qui ne se connaissent pas ou peu... mais il a bien d'autres avantages !

Il stimule la motivation et apporte de l'énergie au sein du groupe, il invite les participant-es à penser différemment et, préalablement à une animation, il permet d'échauffer les participant-es.

Le brise-glace est ainsi un formidable moteur de conversation et, à ce titre, il a toute sa place dans les animations EVRAS. Il permet également de préparer les participant-es ce moment particulier qu'est une animation EVRAS et de les amener en douceur à aborder des sujets parfois difficiles, et à poser leurs questions en toute confiance.

La FCPPF a donc rassemblé et adapté 23 brise-glaces à destination des animateurs/trices sous forme de fiches faciles à utiliser et à adapter : c'est Pili-Pili, un outil pour réchauffer les animations EVRAS.

Public cible

Outil pédagogique à destination de tous et toutes, à partir de 3 ans et jusqu'à l'âge adulte.

Objectifs

- Favoriser la complicité et la collaboration, mieux se connaître et souder le groupe, développer l'empathie ;
- Encourager l'écoute, encourager le respect de l'anonymat lors d'exercices de témoignage, encourager la patience et la résolution de problèmes en groupes ;
- Apprendre à exprimer ses humeurs/émotions, développer la communication, encourager la participation active ;
- Favoriser le calme et l'ancrage, encourager l'observation, développer la concentration ;
- Dynamiser le groupe, créer du mouvement, se défouler, apprendre à doser sa contribution ;
- Introduire du contenu EVRAS en lien avec les activités.

Contenu

23 Fiches recto-verso

1 Farde à Rabat

Loupiote

Guide d'animations EVRAS pour les maternelles

La sexualité est le champ large des rencontres, des relations, de la vie affective et recouvre une globalité. Elle est présente tout au long de la vie. Dès sa naissance, l'enfant apprend à se faire une représentation de son corps et du monde à partir de ses expériences sensorielles et motrices.

Une éducation à la sexualité fondée sur le consentement et le plaisir est plus que jamais essentielle pour prévenir les violences sexistes et sexuelles. Mais pour qu'un-e enfant apprenne que son corps lui appartient (et que le corps de l'autre ne lui appartient pas), qu'il/elle peut décider de ce qu'il/elle veut ou ne veut pas et sache exprimer ses désirs (et ses limites) tout en respectant ceux des autres, il y a tout un chemin à parcourir... jalonné de multiples étapes d'apprentissage ! Telle est la mission de l'EVRAS, l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle : accompagner les enfants dès le plus jeune âge jusqu'à leur entrée dans la vie adulte.

Cet ouvrage donne, de manière non exhaustive, des repères théoriques et des exemples concrets d'animation, dont l'animateurice peut s'emparer ou s'inspirer.

Public cible

Pour les professionnel·les de la petite enfance ainsi que toutes les personnes souhaitant mener des animations EVRAS auprès des plus jeunes.

Objectifs

Les pistes d'animation proposées visent à développer la capacité des enfants à :

- Identifier, accueillir et comprendre les émotions de base (chez soi et chez l'autre) ;
- Canaliser les émotions envahissantes ;
- Être à l'écoute de leur corps, de leurs sensations, de leurs ressentis ;
- Exprimer leurs besoins, leurs souhaits et leurs limites ;
- Comprendre ce qu'est l'intimité, prendre conscience de leur bulle personnelle ;
- Respecter l'autre qui est différent·e de soi ;
- Vivre et communiquer leurs désaccords tout en se respectant, en évitant les mots et les gestes blessants ;
- Trouver les premières réponses à leurs questions relatives à la sexualité ;
- Utiliser les bons mots pour nommer les parties du corps, y compris les organes sexuels, et comprendre leur fonction ;
- Accueillir la diversité des types de familles et des situations familiales sans porter de jugement ;
- Questionner les différences et similitudes entre les genres, déconstruire les stéréotypes, exercer leur libre-arbitre ;
- Écouter et communiquer avec empathie et bienveillance Se mettre à la place des autres (développer leur empathie), une écoute active ;
- S'ouvrir aux autres, prendre la parole avec aisance et élargir leur vocabulaire émotionnel.

La Décrypteuse

Outil d'analyse des livres jeunesse développé en collaboration avec Victoria Minjauw dans le cadre du certificat universitaire en Genre et Sexualité à l'Université Libre de Bruxelles.

Le livre jeunesse illustré est reconnu pour favoriser le développement des enfants, leur imaginaire et leur rapport au monde. Il est souvent utilisé pour l'apprentissage des codes sociaux (le partage, l'amitié, la gestion des émotions, ...) et permet aux enfants de prendre du recul par rapport à des situations vécues, de s'émouvoir ou encore de se reconnaître dans la vie des personnages. Aussi utile et reconnu soit-il comme média privilégié dans l'éducation, le livre jeunesse véhicule encore bien souvent, dans la narration ou les illustrations, des représentations stéréotypées et ce, malgré les bonnes intentions des auteur·ices et illustrateur·ices.

Cet outil invite l'adulte à poser un regard critique sur le livre jeunesse en s'interrogeant notamment sur les représentations qu'il véhicule afin de déconstruire celles-ci avec l'enfant/les enfants.

Public cible

Animateur·ices EVRAS, parents, enseignant·es, professionnel·les de l'éducation et du livre, ou toute personne amenée à lire des livres jeunesse illustrés.

Objectifs

- Faire émerger des réflexions sur les représentations et les contenus des livres jeunesse illustrés ;
- Faire un lien entre ces représentations et la convergence des luttes sociales dans la société occidentale actuelle.

Contenu

Un livret (deux pages A4 recto-verso) à télécharger gratuitement.

Le tout p'tit sac à livres

Les livres jeunesse occupent une place particulière dans les animations EVRAS en maternelle et début de primaire. Lire un livre permet d'amener les enfants à réfléchir à un sujet, se poser des questions, apprendre de nouveaux mots, nommer et reconnaître des situations, identifier des émotions, chercher des réponses ensemble, développer leur expression et leur écoute... et plus encore. En bref, lire un livre aux enfants contribue à les outiller pour la vie.

Le Tout P'tit Sac à Livres propose de choisir en conscience les livres à utiliser en EVRAS et à en faire une lecture critique, notamment en chaussant les lunettes de genre. En effet, nous sommes convaincues de l'importance du pas de côté en EVRAS : cette prise de recul nécessaire qui permet d'être davantage conscient·e de sa posture en tant qu'animatrice et des stéréotypes ou des croyances que chacun·e pourrait transmettre malgré lui/elle.

Objectifs

- Permettre aux personnes d'analyser et choisir des supports d'animation adaptés à leurs publics et de promouvoir des livres qui ouvrent les imaginaires des enfants, leur présentent une société plurielle et abordent les différences comme autant de richesses ;
- Offrir des pistes d'utilisation du livre en animation EVRAS ;
- Proposer une sélection de livres jeunesse illustrés pour aborder les thématiques EVRAS avec les plus jeunes.

Public cible

Animateur·ices EVRAS qui souhaitent aborder les thématiques EVRAS avec les plus jeunes (maternelle, début de primaire), enseignant·es maternelle, parents et toute personne intéressée d'aborder des thématiques EVRAS avec les 3-6 ans en utilisant le livre comme support d'animation.

Contenu

- 10 ouvrages jeunesse à choisir parmi une sélection d'ouvrages jeunesse dans l'outilthèque de la FCPPF ;
- Une fiche-outil destinée aux animateur·ices qui souhaitent utiliser le livre jeunesse en animation EVRAS auprès des plus jeunes (3-6 ans).

Rouge Culotte (2ème édition)

Cet outil pédagogique apporte des informations et des pistes pour réaliser des animations en groupe mixte sur la thématique des protections périodiques.

Les pistes d'animations s'articulent autour de la découverte des différentes protections, de leurs usages et de leur durée de vie. Elles invitent les personnes à se questionner sur la diversité des protections, leur complémentarité et mettent en exergue toutes les difficultés sociales liées au fait de se procurer ou d'utiliser dans de bonnes conditions des protections adaptées.

Cet outil ouvre des questionnements sur l'implication, la mise en action : Comment contribuer toutes et tous à une culture positive autour des règles ? Comment impliquer et outiller toutes les personnes concernées, qu'elles soient menstruées ou non ? Comment lutter collectivement contre la précarité

menstruelle dans son milieu de vie ? Quelles sont les initiatives à suivre et à construire en termes de lutte contre la précarité ? Comment rendre les protections accessibles au plus grand nombre ?

À travers cet outil nous souhaitons ainsi donner des clés pour faire émerger une réflexion citoyenne, active et critique autour de la question des menstruations.

Cet outil est une réactualisation : le contenu ainsi que les pistes d'animation ont été complètement revus et transformés.

Public cible

Cet outil est à destination des professionnel·les qui souhaitent travailler sur la thématique des menstruations : personnel scolaire, personnes travaillant en Centre de planning familial, AMO, PMS, PSE, maisons de jeunes, etc.

Les animations sont destinées aux enfants à partir de 8 ans (ou à partir du moment où ils/elles se questionnent sur les menstruations) mais aussi à des groupes d'adolescent·es et d'adultes mixtes ou non-mixtes.

Objectifs

- Apporter de l'information de base : Comment fonctionne le cycle menstruel ? Quelles sont les différentes protections périodiques et comment s'utilisent-elles ? ;
- Construire de nouveaux imaginaires : parler du corps des un·es et des autres permet de rendre visible ce qui peut être vécu ou perçu comme honteux, sale, ou au contraire comme agréable, suscitant de la fierté ou un sentiment de puissance, etc. ;
- Créer une culture positive autour des menstruations ;
- Ouvrir une réflexion critique sur l'accessibilité des équipements adaptés dans les lieux collectifs ainsi que sur celle des protections (coût, disponibilité, etc.) et leurs modes de production (composition, respect de l'environnement, des droits humains, etc.) ;
- Sortir du point de vue individuel (mes règles, mon vécu) pour permettre une appropriation collective de la question.

Contenu

- Un livret pédagogique ;
- 15 fiches à découper comprenant :
 - Des cartes « Tableau » (informatives)
 - Des cartes Questions + 4 cartes vierges
 - Des cartes Photos représentant les protections périodiques actuellement disponibles sur le marché.

3. Présentation et diffusion d'outils pédagogiques

La FCPPF présente de manière régulière ses outils pédagogiques dans des colloques ou des événements externes. Les pratiques s'étant considérablement modifiées depuis la crise covid, nous avons fait le choix de garder certaines activités en distanciel.

Date	Organisateur de l'évènement	Nature de l'évènement
19-03-22	CERE ASBL	Evras au fil de la vie : stand d'outils de la FCPPF et de l'Outilthèque.
31-03-22	F CPPF-en ligne	Matin outilthèque : Présentation de "Cartadire Réseaux Sociaux" et "Mille et une valeurs".
10-05-22	Haute école Leonard de Vinci	Marché au savoir : stand d'outils de la FCPPF et de l'Outilthèque sur les thématiques de l'anatomie génitale, des menstruations et de la contraception pour un public d'étudiant-es infirmier-es.
22-09-22	F CPPF-en ligne	Matin outilthèque : Présentation de "Pili-Pili" et "De toi à moi et au-delà".
28-09-22	Centre d'Action Laïque	Journée mondiale pour le droit à l'avortement - Actions sur les campus du Solbosh (ULB) : stand d'outils de la FCPPF et de l'Outilthèque sur l'IVG, l'anatomie génitale et la contraception.
15-11-22	Cultures&Santé	Pédago-lunch N°2 : présentation et petite animation sur les jeux de cartes "Langage des émotions", "Expression des besoins" et "Univers des sensations" accompagnés d'une sélection d'outils de l'Outilthèque sur les compétences psycho-sociales.

Accompagnement pédagogique

Au départ du centre de documentation, nous recevons de nombreuses demandes de découverte d'outils pédagogiques et de conseils pédagogiques. Par conseil pédagogique, nous entendons une forme d'accompagnement à l'utilisation des supports : comment l'utiliser ? Pourquoi ? Dans quelles circonstances ? Comment l'adapter ? Le simplifier ou au contraire le complexifier ? Nous cadrons notre accompagnement dans les valeurs de l'éducation permanente et de la promotion de la santé.

Les conseils pédagogiques se déroulent généralement dans nos locaux, en individuel ou en collectif. Nous recevons parfois des équipes entières en quête de nouveauté ou d'inspiration.

Enfin, au niveau de l'accompagnement pédagogique, nous réorientons systématiquement les demandes auxquelles nous ne pouvons pas répondre ou seulement partiellement vers les organismes compétents. En ce sens, la fédération se veut un carrefour d'informations quant aux pratiques et offres de services en lien avec l'EVRAS et les pratiques des CPF.

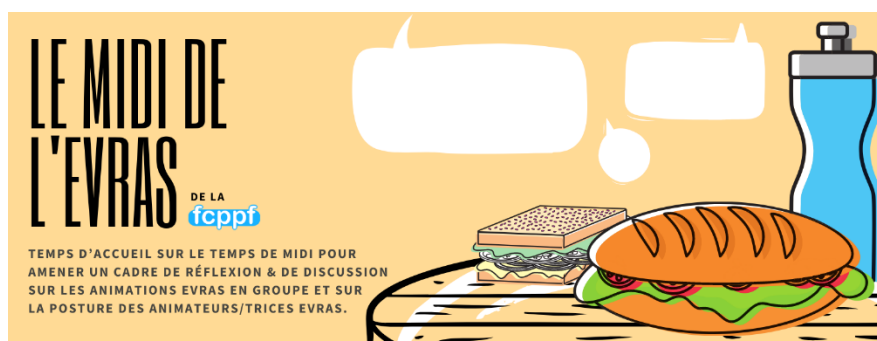
Les matins de l'outilthèque

Nous proposons des rencontres pluridisciplinaires autour de thématiques en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle : les **matins de l'outilthèque**. Ces rencontres sont l'occasion de présenter des nouveautés réalisées par la fédération. Cette année nous avons continué à proposer ces rencontres, qui se faisaient auparavant sur une matinée en présentiel à 1h de présentation, en ligne. Cela nous permet de proposer des présentations d'outils courtes, ludiques et pédagogiques mais également plus accessibles pour des publics éloignés de Bruxelles, que ce soit en Belgique ou au-delà

des frontières. Si nous regrettons les matinées en présentiel, pour les rencontres que cela favorisait, nous avons en effet constaté que cette version en ligne continue de nous permettre à toucher un public beaucoup plus large (118 inscrit-es en 2022 pour deux Matins de l’Outilthèque).

Midi/Café EVRAS

Nous avons lancé un nouveau concept en 2020 : “le midi de l’EVRAS”, transformé ensuite en “café EVRAS”. Il s’agit d’un moment de rencontre avec un nombre restreint de professionnel·les de l’EVRAS. Nous leur demandons de préparer en amont une question qu’ils/elles souhaitent aborder. Au cours de la rencontre, les participant·es échangent leurs pratiques autour des questions qui sont déposées au centre de la table. Il s’agit de moments d’échange très riches et c’est une formule que nous souhaitons perpétuer. Nous avons aisément pu transformer ce concept en visioconférence et cela a permis de créer des ponts et des liens entre les professionnel·les de différentes régions. Cependant en 2022, nous avons dû faire face à de nombreuses annulations de dernière minute. Nous avons également constaté que ce service, au départ proposé pour nos centres, rassemblait finalement des métiers extérieurs aux centres de planning. Bien que la demande soit toujours présente d’avoir des lieux d’échanges et de discussions entre animateur·ices, il semble que la formule ne soit plus adaptée à notre public. Nous avons donc pris la décision de ne pas renouveler cette proposition en 2023.



4. Formations

Cette année, nous avons organisé deux formations: la formation EVRAS pour les éducateur·ices d’AMO et de SRG et la formation aux techniques d’animation EVRAS sur le thème spécifique des personnes LGBTQIA+.

La formation EVRAS a été financée par EVRAS en jeunesse. Elle a eu lieu les 20 et 21 juin 2022 en présentiel et a été donnée par Alicia Arbid, Zina Hamzaoui et Victoria Minjauw. 15 personnes ont pu bénéficier de cette formation.



Concernant la formation « Personnes LGBTQIA+ », une première session avait eu lieu les 26 et 28 octobre 2021 via Zoom et avait réuni 22 personnes (cf. rapport d'activité 2021). D'autres sessions de cette formation devaient avoir lieu en novembre 2022, mais ont finalement été reportées en avril et mai 2023, où 5 sessions de la formation seront organisées et animées par Juliette Lambert-Sanchez, Victoria Minjauw et Aurélie Mulowa. Ce projet est subsidié par Equal Brussels.

Pour plus de détails sur les outils et formations, veuillez consulter notre rapport d'activités Education Permanente 2022

Projets exceptionnels

« Tant qu'il le faudra »

En 2022, nous avons reçu un financement de la part du cabinet de Sarah Schlitz dans le cadre de l'appel à projets "Tant qu'il le faudra". À la suite des résultats de notre concertation auprès des centres de planning, une demande d'aborder les violences gynécologiques et obstétricales (VGO) a émergé au sein des CPF. Nous avons donc choisi de demander ces fonds pour l'organisation d'un événement sur le sujet. L'organisation se fait en collaboration avec l'asbl Femmes et Santé. Les asbl Plateforme Citoyenne pour une Naissance Respectée, Bruxelles Laïque, le Centre Ressources Handicaps et Sexualités et le Groupe d'Action des Centres Extra-Hospitaliers Pratiquant l'Avortement (GACEHPA) sont également partenaires du projet.

L'événement est intitulé "Nos Corps, Nos Soins, Nos Choix : Pour des consultations gynécologiques et obstétricales sans violences" et aura lieu les 9, 10 et 11 juin 2023. L'objectif est de sensibiliser le grand public sur la question des VGO, ainsi que de permettre aux soignant·es qui luttent contre ces violences de s'outiller et de renforcer leur pratique. Il se veut également être un espace d'écoute, de partage et de soutien pour les victimes.

Cet événement va s'articuler autour d'ateliers, certains à destination du grand public pour apporter du soin et des clés d'auto-défense et d'autres plus spécifiquement pour les professionnel·les de santé que nous souhaitons renforcer dans leur pratique médicale. Il y aura également deux représentations

théâtrales de la pièce “Spéculum”, ainsi qu’une exposition. Cette exposition reprendra le contexte historique des VGO, des focus sur les populations vulnérables, des ressources, des recueils de parole ainsi qu’une frise chronologique participative pour mettre sa petite histoire dans la grande Histoire. Nous avons également prévu quelques stands d’asbl et collectifs partenaires.

Tout l’événement sera gratuit. Les ateliers et la pièce se feront sur inscriptions, mais l’expo et les stands seront en accès libre. Nous réaliserons un rapportage et une évaluation de ce projet dans le rapport d’activité 2023.

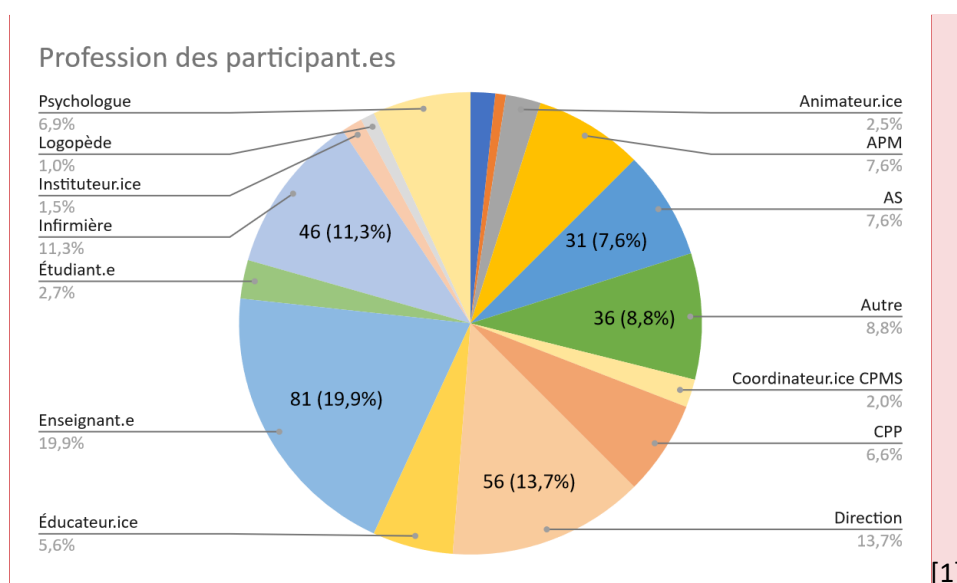
Webinaire «L’EVRAS dans mon école, c’est pas secondaire ! »

Nous avons reçu un subside de la Fédération Wallonie Bruxelles qui nous a permis de mettre en place, sur la demande du cabinet de la ministre Caroline Désir, un webinaire de sensibilisation à l’EVRAS à destination des directions d’écoles secondaires. Le projet était composé de deux volets : un webinaire de sensibilisation et un carnet réflexif.

Le webinaire était composé de 12 modules de deux heures, chaque module étant présenté par un-e expert-e de la thématique proposée. L’objectif était d’aborder diverses thématiques liées à l’EVRAS, avec une attention à l’inclusivité d’une part et au contexte scolaire d’autre part. Nous voulions proposer des modules qui répondent aux questions du terrain, aux problématiques auxquelles font face les directions et leurs équipes enseignante et éducative, tout en essayant d’ouvrir des perspectives quant aux difficultés parfois invisibles auxquelles les élèves peuvent également être confronté-es. Pour ce faire, nous avons proposé notre programme à une série de directions d’écoles qui ont pu évaluer de la pertinence des modules et objectifs ciblés. Le programme abordait des thématiques aussi variées que l’éducation genrée, le racisme, l’inclusion des personnes trans, ou encore les violences sexuelles. Afin de rendre le webinaire accessible au plus grand nombre, nous avons mis en place une plateforme où toutes les 400 personnes inscrites au webinaire pouvaient retrouver les replays des différents modules.

Afin de pouvoir ancrer les acquis des divers modules, nous avons travaillé, en parallèle de ce webinaire, sur un cahier réflexif. Ce cahier réflexif avait pour objectif d’accompagner toute personne sensibilisée à l’EVRAS (les directions, les équipes éducatives et/ou pédagogiques) dans la création d’un “projet EVRAS”. Ce “projet” peut prendre diverses formes, en fonction du nombre de personnes prêtes à le soutenir, des problématiques à adresser au sein de l’établissement ou encore de là où l’école se trouve en termes d’EVRAS. Ce cahier se veut être un outil à prendre en main afin de guider les équipes désireuses de se mobiliser. Il est divisé en trois grandes parties : la première propose à chacun-e de se questionner, se mettre en réflexion par rapport à ses propres représentations, perceptions et croyances liées à l’EVRAS. Il s’agit ici de révéler les prismes, biais et valeurs qui orientent nos points de vue sur ces thématiques. La deuxième partie propose de porter le regard de soi à l’autre. Les exercices présents dans cette partie invitent à venir questionner nos relations aux élèves, aux parents, à l’équipe avec qui porter ce projet EVRAS. Les exercices proposés permettent également de définir les rôles de chacun-e dans ce projet. Enfin, la troisième partie reprend les différentes étapes de la création d’un projet et offre ainsi des balises pour implémenter un projet EVRAS. Le cahier offre des points d’attention sur la manière de s’organiser en équipe, de faire collaboration avec des acteurs et actrices externes à l’école, d’impliquer les élèves, de communiquer autour du projet ou encore d’évaluer le projet. Enfin, les dernières pages du cahier offrent une “boîte à outil” avec diverses ressources utilisables pour accompagner les différentes parties de la mise en place du projet.

Concrètement, nous avons eu en tout 405 inscriptions, dont principalement des éducateur/trices, des personnes du CPMS ou des enseignant·es ; au contraire, les directions constituaient une minorité (à titre d'exemple, au 9 novembre, les directions représentaient 14% des inscriptions). Le webinaire a probablement été suivi par les personnes désireuses de mettre en place des projets EVRAS au sein de leur établissement, personnes qui se retrouvent majoritairement dans les équipes éducatives et/ou enseignantes. Nous avons également reçu des demandes d'écoles primaires, également concernées par l'accord de coopération et désireuses de se former sur le sujet ; un projet similaire à l'attention de ce public aurait probablement également son utilité : peut-être une belle opportunité pour 2023.



Défense politique

La défense politique des centres concerne principalement les rencontres avec les administrations, les cabinets, les autres fédérations ainsi que la participation à des organes consultatifs, mais également la prise de position publique de la fédération sur des sujets phares comme le droit à l'IVG ou l'EVRAS.

Spécificités fédérales

Pénurie des médecins

La pénurie de médecins n'est pas une spécificité des CPF, mais elle met particulièrement à mal l'accès aux droits sexuels et reproductifs, et notamment l'IVG. Au sein de notre fédération, le CPF d'Uccle a passé plusieurs mois en 2022 sans trouver de médecin pratiquant l'IVG...

Nous avons relancé à plusieurs reprises en 2022 le cabinet Vandenbroucke afin qu'il introduise la demande d'avis au Conseil Fédéral des Sages-Femmes, promesse qui avait été faite suite à notre rencontre avec le cabinet fin 2021 lors de notre demande d'extension des compétences des sage-femmes. Le cabinet nous a répondu ne pas avoir de temps pour ce dossier en 2022. Au moment de la rédaction de ce rapport, il semble qu'il n'y ait pas de réelle volonté de la part du cabinet d'avancer sur cette proposition, ce qui nous amène à devoir réfléchir à de nouvelles stratégies pour pallier la pénurie de médecins en centre de planning.

Un recensement de l'âge des médecins travaillant actuellement en CPF a été effectué, ainsi que la récolte de leurs difficultés en matière de recrutement de médecins. Cette récolte a pour objectif de nourrir notre plaidoyer auprès de la Ministre Glatigny, qui a refusé d'avancer sur le problème de l'enseignement de l'IVG en Hautes-écoles et Universités, sur base d'une avis d'une demi-page de l'ARES qui stipulait qu'il n'y avait pas de problème à ce niveau-là en Belgique francophone. La récolte des difficultés du terrain (médecins proches de l'âge de la retraite, difficulté de recruter sur du long-terme, etc.) nous permet de renouveler le dossier au sein de son cabinet et d'éclaircir la réalité des situations des médecins en centre de planning.

Contraception d'urgence

Une proposition de résolution visant la dispensation de la contraception d'urgence par les organismes chargés de l'accueil, l'information et l'accompagnement des personnes dans le cadre de la vie affective et sexuelle a été adoptée au Sénat début janvier 2022 par 8 voix contre 2 et 1 abstention. À la suite de cela, nous avons à nouveau interpellé à plusieurs reprises les pouvoirs publics sur la nécessité d'autoriser la libre distribution de la pilule d'urgence en centre de planning familial, mais sans succès.

Par ailleurs, plusieurs CPF nous ont fait remonter des difficultés pour les bénéficiaires de se procurer une pilule d'urgence en pharmacie :

- Certaines pharmacies font jouer leur « clause de conscience » et refuse de la distribuer
- D'autres ne délivrent pas quand c'est un homme qui vient la demander pour sa partenaire
- D'autres encore ne sont pas très au courant des nouveaux remboursements de la contraception d'urgence

Il nous semble urgent que les CPF puissent distribuer en toute légalité la contraception d'urgence, dans de bonnes conditions pour les bénéficiaires et nous continuerons notre plaidoyer en 2023.

Nous avons réalisé un travail théorique afin d'éclairer la législation en matière de délivrance de la pilule d'urgence dans les pharmacies. Nous essayons d'éclaircir la législation actuelle afin que nos centres soient mieux informés (et puissent eux-mêmes informer au mieux leurs bénéficiaires), mais également parce qu'il nous semble qu'il y ait une contradiction entre la clause de conscience telle que décrite dans le code pénal et dans le code de déontologie pharmaceutique.

Ce travail a notamment été présenté durant l'AG de 2022, à l'occasion de laquelle un atelier sur la délivrance de la pilule d'urgence a été organisé. Cet atelier a été l'occasion d'échanger des bonnes pratiques entre centres de planning et, pour la FCPPF, de mieux comprendre la problématique du point de vue du terrain.

Spécificités bruxelloises

En 2022, le poste de responsable des centres bruxellois a été occupé par Naïm Hamzaoui jusqu'à ce qu'il parte vers de nouvelles aventures à la fin du mois d'août. C'est Sara Bensaude qui a ensuite pris la relève.

Réunions de coordination pluralistes

En 2022, nous avons poursuivi les réunions sur base du calendrier habituel, en nous réunissant tous les deux mois. Depuis le mois de septembre, nous organisons les réunions sur une base tournante dans les différents centres de planning bruxellois. Cela permet de rencontrer les différentes équipes et d'appréhender les contextes de travail variés.

Plusieurs centres ont connu des changements au sein de leurs équipes en 2022. Les réunions de coordination ont constitué un espace d'accueil et d'appui important pour ces nouveaux et nouvelles coordinateur.ices.

Ces réunions constituent par ailleurs des moments importants de partage d'expérience et de préoccupations face au flou des mesures prises par nos gouvernements. En effet, ces moments de réunion sont autant d'espaces de parole pour les coordinateur.ices et directeur.ices pour qu'elles puissent nous partager la réalité de leur terrain, les problèmes éventuels ou les interrogations qui se présentent. Ce sont aussi ces espaces qui nous permettent de transmettre une série d'informations aux centres : des nouveautés en matière législative et politique (décret, primes énergies etc.), jusqu'à des propositions de formation et de partenariat issues du secteur, en passant par des informations telles que des spécificités liées à la législation sociale et à la gestion des centres.

Conseil consultatif bruxellois

La FCPPF est représentée au conseil consultatif bruxellois depuis janvier 2017. Le mandat est à la fédération laïque, mais Karim Majoros a donné sa démission en quittant la FLCPF. Le mandat a été renouvelé en 2022 : c'est maintenant David Leclercq, directeur de la FLCPF qui l'obtient, et nous avons un mandat de suppléant.

Inter-Fédération Ambulatoire

La FCPPF participe aux réunions de l'Inter Fédération Ambulatoire. L'IFA est une coupole qui rassemble des représentants des différents secteurs du social-santé en Région bruxelloise dans le but d'échanger de l'information, de se concerter sur d'éventuelles actions en commun. Nous nous réunissons tous les mois. En 2022, l'IFA s'est attelée à d'énormes chantiers, avec des réunions multiples, ce qui n'a pas toujours été évident à suivre pour notre petite équipe.

Réforme du décret ambulatoire

La crise Covid a provoqué des retards importants dans la réforme du décret ambulatoire annoncée par les Ministres Maron et Trachte. Afin de rattraper ce retard, de nombreuses réunions ont eu lieu en 2022 réunissant le cabinet Maron/Trachte, l'administration, les syndicats ainsi que les fédérations en vue d'avancer sur la réforme du décret. Dans ce contexte nous avons étroitement collaboré avec la FLCPF afin de porter les préoccupations de notre secteur notamment en ce qui concerne l'importance de reconnaître et renforcer le poste de coordination et le fait d'intégrer l'EVRAS aux missions de base des centres de plannings.

Nous avons par ailleurs travaillé avec l'IFA afin de transmettre nos revendications intersectorielles,

en ce compris la reconnaissance des fonctions de coordination, la nécessité de rendre les moyens financiers et humains des services structurels et l'importance de reconnaître le rôle des fédérations. Une proposition de décret ambulatoire devrait être disponible en mars 2023 avec un passage en 3ème lecture en gouvernement après l'été 2023 et une mise en œuvre début 2024.

Plan Social Santé Intégré

En 2022, Le Plan Social Santé Intégré (PSSI) a été soumis aux différents conseils consultatifs et au gouvernement bruxellois.

Le Plan Social Santé Intégré a pour ambition d'améliorer le bien-être et la santé des bruxellois-es en s'inscrivant dans une logique de décloisonnement des politiques de santé, de promotion de la santé et du social.

Il a pour objectifs de :

- Lutter contre les Inégalités sociales de santé
- Lutter contre les inégalités au niveau territorial
- Optimiser la coordination entre les acteurs du social et de la santé

Dans le cadre du PSSI, un nouvel échelon va apparaître dans l'organisation des services social- santé, à savoir l'échelle des bassins. Un bassin de vie correspond à un territoire de 200.000 à 300.000 habitants, à l'échelle duquel il est nécessaire de développer une organisation de soins et d'accompagnement social-santé cohérente et coordonnée avec les quartiers et la Région. L'articulation entre ces différents niveaux est actuellement en train d'être précisée.

Dans ce contexte, Brusano et le Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique (CBCS) ont organisé des instances de consultations - les ateliers du changement- avec les acteurs social-santé au niveau des bassins afin de s'interroger sur les enjeux d'une organisation territoriale et intégrée en région bruxelloise, mais aussi de formuler des propositions d'actions prioritaires à mener dans la mise en œuvre des futures missions des bassins. Certains centres ont pu prendre part à ces espaces d'échanges. Les recommandations émanant de ces espaces de concertation feront l'objet d'un rapport opérationnel (actions concrètes, moyens nécessaires et planification de leur mise en œuvre) pour le printemps 2023.

Si cela s'avère utile, nous envisageons une rencontre avec les ateliers du changement en 2023 afin d'échanger de façon plus concrète sur l'impact concret du PSSI sur les centres de plannings.

Accord Non-Marchand bruxellois

Un Protocole d'accord non-marchand 2021-24 pour les secteurs COCOF et COCOM a été signé le 23 décembre 2021. Cet accord prévoit notamment des mesures d'attractivité (revalorisations salariales, etc.), de mobilité ainsi que des mesures spécifiques de mutualisation.

Ce nouveau texte comporte des mesures visant à améliorer les conditions de travail des travailleur.euses et l'attractivité du secteur tout en permettant une diminution progressive du temps de travail au profit d'une embauche compensatoire.

En 2022, le travail de mise en application des mesure de cet accord a pu débuter. Un travail a été amorcé afin de passer aux barèmes de l'IFIC-IC ce qui implique une revalorisation salariale, d'améliorer

la mobilité “intra-bruxelloise”, ou de donner la possibilité de prendre trois semaines de congés d'un trait. Dans cette perspective un travail d'inventaire a été amorcé afin d'obtenir une cartographie des fonctions existantes, qui servira de base à la nouvelle classification des fonctions et au nouveau modèle.

Par ailleurs une réflexion a été amorcée (étude des besoins) afin d'identifier des projets informatiques transversaux, visant à favoriser la digitalisation des secteurs non-marchand et à mutualiser les solutions IT.

Jade

Le Comité Utilisateurs CPF Jade se réunit deux fois par an avec tous les centres de planning utilisateurs pour faire part de leurs besoins, poser leurs questions, entendre les avancées en cours. Au cours de l'année 2022, le comité s'est notamment penché sur les dossiers suivants:

- Le développement de l'agenda Rosa. Faute de moyens, Rosa est la meilleure solution pour demain. Plus nous serons d'utilisateurs de Rosa, plus nous aurons la possibilité d'imposer les développements nécessaires pour les CPF.
- L'amélioration de la facturation INAMI, IVG ;
- L'amélioration au niveau des fiches bénéficiaires.

Spécificités wallonnes

Réunion de coordination en région wallonne

Les coordinatrices wallonnes se réunissent habituellement tous les trois mois à Namur ou en visio-conférence. Au cours de ces réunions sont transmises une série d'informations : des nouveautés en matière législative et politique (décret, etc.), jusqu'à des propositions de formation et de partenariat issues du secteur, en passant par des informations logistiques telles que des spécificités liées à la législation sociale et à la bonne gestion des centres. C'est l'occasion de faire un retour de vive voix sur ce qui est échangé lors des réunions avec l'AVIQ ou le cabinet, mais c'est également un temps qui peut être mis à profit par les centres pour faire des échanges de bonnes pratiques.

Depuis 2021, nous avons instauré une alternance entre les réunions en présentiel et en visio. Cela a permis de limiter les déplacements (parfois longs !) des centres. Néanmoins les coordinatrices de centres sont demandeuses de ces temps en présentiel qui permettent, outre la convivialité, plus facilement qu'en visio de déposer les difficultés rencontrées dans les équipes ou dans les missions des centres. En 2023, nous réfléchissons à la possibilité de mettre en place des temps d'intervision entre coordinatrices.

Amélioration du cadre légal et réglementaire

Le travail sur la refonte du cadre légal et réglementaire débuté en 2021 s'est poursuivi tout au long de l'année 2022. Cela a représenté une quantité considérable d'heures de réunions, de travail de préparation, d'échanges avec les centres. Ce travail avait démarré avec la demande des fédérations d'accéder à une reconnaissance et à un financement de la fonction de coordination (voir ci-dessous),

mais le travail a été beaucoup plus large et dense car nous avons revu dans le détail l'intégralité du décret et de l'arrêté de 2014. Les fédérations ont déposé trois demandes ayant un impact sur le budget relatif aux centres de planning :

- Un financement de la fonction de coordination à hauteur de
- La pérennisation du 1% de majoration chaque année (effectuée jusqu'en 2022 par cavalier budgétaire)
- Un financement des fédérations

Les réunions prévues ont été suspendues à l'automne : en effet, une remise en question du mode de financement des centres et un manque d'informations concernant les aspects budgétaires nous ont empêchées de clôturer le dossier en 2022. Les fédérations rencontrent le cabinet le 13 janvier 2023 pour statuer.

Fonction de coordination

À la suite du travail d'analyse et de chiffrage réalisé en 2020/22 par les quatre fédérations, nous avons mené une négociation avec l'AVIQ et le cabinet pour demander la reconnaissance et le financement de la fonction de coordination. Fin 2022, nous étions toujours dans l'attente d'une réponse du cabinet sur le montant du financement qui devrait être dégagé avant la fin de la législature pour ce poste de responsable de la gestion journalière. La Fédération et les centres sont en perte de confiance face au cabinet et à l'AVIQ sur ce point, alors même que la mesure avait été prévue dans la Déclaration de Politique générale de la région Wallonne.

Accords du non-marchand

Les accords du non-marchands wallons avaient abouti à la toute fin de 2021 à trois mesures en CP332 : revalorisation des barèmes, refinancement des PFA et financement des RTT. L'année 2022 a été l'occasion de nombreuses négociations autour de la signature des CTT, et sur les modalités de liquidation, qui ont été fort tardives. Nous remercions l'efficacité et l'endurance de la FASS dans ces processus de négociation !

- Revalorisation des barèmes : La CCT du 25 février 2022 revoit à la hausse les différents barèmes wallons de la CP332 à partir du 1er janvier 2022. Les employeurs n'étaient pas obligés de payer ces augmentations aux travailleurs tant qu'ils n'avaient pas reçu les montants de l'AVIQ ou du SPW (art. 5). Les employeurs ont reçu les financements rétroactivement (décembre 2022 et janvier 2023). Ils doivent payer rétroactivement les augmentations barémiques à leurs travailleurs en remontant jusqu'au 1er janvier 2022 (sauf pour ceux qui ont fait le choix de payer les nouveaux barèmes dès l'adoption de la nouvelle CCT). Cette revalorisation s'est faite en
- Refinancement des PFA : Cette mesure vise à réduire les différences existantes entre les différentes PFA du secteur social-santé. Les centres de planning familial bénéficiant déjà d'une prime supérieure à la plupart des autres services n'a donc pas connu de modifications.
- Financement de la RTT : Cette convention collective de travail vise à réduire la durée hebdomadaire conventionnelle du temps de travail temps plein à 36 heures à partir de 55 ans, à 34 heures à partir de 58 ans et à 32 heures à partir de 60 ans et plus, avec maintien du salaire et avec embauche compensatoire.

Soutien aux centres

Tout au long de l'année, les permanent-es de la FCPPF s'attèlent à répondre au mieux aux demandes des centres concernant une variété de sujets tels que les nouveautés en matière de législation sociale (CTT, CP, RT, ROI) et/ou les documents législatifs en lien avec le secteur (arrêtés, décrets, circulaires, etc.)

Soutien logistique

Achats groupés pour les CPF

La FCPPF continue de fournir sur demande les centres en préservatifs internes et externes, pilules d'urgence et tests de grossesse.

UCM

Les centres affiliés à la FCPPF profitent de tarifs avantageux auprès d'UCM Charleroi.

Le site internet Loveattitude

Le processus d'évaluation mis en place depuis fin 2019 a permis de repartir sur des bases plus saines avec les autres fédérations. Il a notamment ouvert une réflexion sur la gouvernance qui a abouti fin 2021 aux prémices d'une convention de collaboration, avec l'idée de produire ensemble une campagne à partir de 2023. Pour ce faire, une demande de subside a été déposée par la FCPPF en juillet 2022. En effet, la Fédération a accepté de prendre le mandat Love Attitude pour 2023/2024. Cette demande n'a pour le moment pas rencontré de réponse ni de la part de l'AVIQ ni de la part de la COCOF. Le nouvel accord de coopération EVRAS devrait permettre de relancer les deux pouvoirs subsidiaires.

Le site internet Evras.be

2022 a vu l'aboutissement de la campagne EVRAS réalisée en collaboration avec la FLCPPF et la FAPEO. Le spot était destiné aux parents et a été diffusé en trois vagues (avril, juin et septembre). Cette diffusion a été accompagnée par la mise en ligne de la mise à jour du site internet EVRAS.be, avec une section destinée spécifiquement aux parents.



Nous avons également réalisé un flyer disponible sur notre site internet et qui vise à informer les parents de ce qu'est l'EVRAS. En 2023, ce flyer sera imprimé et distribué aux centres de planning.

Relations avec le secteur non-marchand

En tant que Fédération, nous sommes à la croisée des intervenant-es : le monde politique avec ses cabinets, administrations et organes consultatifs, le monde de la concertation employeur-syndicat, les centres de planning familial et le public bénéficiaire de leurs services. Nous remontons les constats de terrain, nous transmettons les changements politiques vers le terrain et militons sur certains sujets en lien avec la santé sexuelle et reproductive et les droits des hommes et des femmes à vivre leur sexualité de manière épanouissante.

Être présent-es au sein de plateformes associatives nous permet d'alimenter les réflexions depuis et de par notre perspective pluraliste. En cela nous respectons une philosophie de travail qui se veut intersectorielle et pluridisciplinaire. C'est également une manière d'être reconnues dans nos actions d'éducation permanente et d'expertise par rapport à l'EVRAS. Enfin, nous rencontrons et prenons connaissance du paysage associatif global, de ce qui existe et se fait ailleurs. Cette représentation est d'autant plus nécessaire que le millefeuille politique belge multiplie les initiatives de terrain.

FASS – Fédérations des associations du Social et de Santé

La FCPPF fait partie du CA de la FASS qui a lieu tous les deux mois à Bruxelles ou en région wallonne. La FCPPF y partage les dernières nouvelles du secteur avec les autres fédérations présentes dont notamment les dernières actualités concernant la CP 332, commission paritaire des CPF. *En 2021, la FCPPF a participé au groupe de travail sur la réforme APE ainsi qu'aux discussions relatives aux ANM bruxellois et wallons. En fin d'année, le CA de la FASS a été le lieu d'une vaste discussion sur les enjeux liées à une potentielle future sur l'obligation vaccinale des soignant-es.*

La FASS est au quotidien un soutien précieux pour toutes les informations qu'elle analyse minutieusement avant de les transmettre à ses membres.

En 2022, la FASS a initié un nouveau fonctionnement : outre les CA, les réunions de travail sont divisées en deux commissions, wallonne et bruxelloise. Cela permet d'alléger les réunions et de les répartir entre nous. Nous avons néanmoins fait le constat de la difficulté de suivre l'ensemble des réunions, notamment parce que l'emploi du temps relatif à la mise en œuvre des accords du non-marchand ont été particulièrement denses et techniques.

La FASS nous demande également de prendre certains mandats représentatifs. Ainsi depuis 2022, Lola a pris en charge, avec Siméon de Hey, le mandat relatif aux Maribel en CP332.

Abortion Right

Depuis sa création, la FCPPF participe à la Plateforme bicommunautaire pour le droit à l'avortement. Cette plateforme a été très active en 2019, apportant son soutien aux partis qui ont déposé une nouvelle proposition de loi sur l'IVG. Dans l'optique de cette nouvelle loi, elle a également réfléchi à l'opérationnalisation sur le terrain en cas d'allongement des délais pour réaliser une IVG. En 2020, après quatre renvois au Conseil constitutionnel, le projet de loi pour l'amélioration de la loi IVG a été mis aux oubliettes, troqué contre la formation d'un gouvernement fédéral.

En 2022, la Plateforme Abortion Right s'est fortement mobilisée suite au renversement de Roe v. Wade aux États-Unis. Nous avons rédigé une carte blanche signée par de nombreux partenaires et participé à l'organisation de la manifestation en face de l'ambassade américaine, qui a eu quelques échos dans la presse. Cette actualité dramatique a été l'occasion de remettre le droit à l'IVG sur le devant de la scène ; de nombreuses propositions politiques ont suivi, notamment celle d'inscrire le droit à l'IVG dans la constitution et de faire avancer rapidement le rapport interdisciplinaire et indépendant chargé d'évaluer la loi de 2018. Nous avons donc participé aux différentes discussions et aux textes proposés concernant la constitutionnalisation, texte qui est pour l'instant en attente pour cause de stratégies politiques.

À la FCPPF, la mobilisation concernant le droit à l'IVG s'est également prolongée, notamment concernant la modification de la loi de 2018. Nous avons été auditionnées par le groupe d'experts indépendants chargés de rédiger un rapport sur l'élargissement de la loi ; à cet effet, nous avons rédigé un rapport exhaustif de la question que nous avons remis au groupe de travail. Nous avons également été invitées à une audition afin de partager notre expertise sur la question. Le document de presque 20 pages que nous avons rédigé referme une analyse exhaustive de la loi, un état des lieux de l'accès à l'IVG en Belgique et un bilan complet de la position de la FCPPF sur le sujet.

Fin 2022, Justine Bolssens a repris la présidence de la Plateforme Abortion Right. Avec elle, nous espérons un regain de mobilisation des membres pour les futurs projets à mener avec la Plateforme. Un des projets mené en collaboration avec la Plateforme a notamment été la projection du film *Annie colère* qui relate l'histoire des mouvements militants qui ont permis à la loi Veil de voir le jour. Avec diverses personnes du secteur, professionnel-les de soin inclu-es, nous avons participé à un débat après l'avant-première afin de visibiliser les difficultés qui entourent encore actuellement l'accès à l'IVG en Belgique. Nous allons continuer à promouvoir ce film qui constitue un moyen de sensibilisation précieux, étant donné le propos critique concernant l'institutionnalisation de l'IVG, l'invisibilisation des luttes ayant mené à l'instauration de la loi, la place des infirmières et sage-femmes dans les institutions de soin, la sororité et la narration qui entoure l'IVG, les violences gynécologiques, et tant d'autres.

Plateforme EVRAS & Stratégies concertées EVRAS

La Plateforme EVRAS est composée des 4 fédérations de planning familial et d'autres acteurs représentatifs de l'EVRAS. Malgré une année au ralenti, nous avons tout de même réussi à nous rassembler et à réécrire un protocole d'accord EVRAS. Nous avons continué à faire du plaidoyer politique auprès des ministres et député-es tout au long de l'année.

Cette année a été une année importante pour la Plateforme EVRAS. Un gros chantier s'est déroulé cette année et a mobilisé principalement nos forces : celui de l'accord de coopération EVRAS. Un texte détaillant les conditions de la généralisation de l'EVRAS, les budgets débloqués, la labellisation des acteur/trices habilités à intervenir dans les écoles et les rôles des institutions concernées (cabinets, CPMS, centres de planning, écoles, CPVS, ...) nous a ainsi été fourni, sur lequel nous avons pu proposer des modifications et souligner des points d'attention. Dans la foulée de ce texte, le Guide des Stratégies concertées EVRAS a été publié, qui sera joint à l'accord de coopération afin d'offrir des balises aux animateur/trices de l'EVRAS quant aux thématiques à aborder en fonction de la tranche d'âge des enfants ou des jeunes, ainsi que des balises de valeurs fonctionnant comme des garde-fous dans le cas et des repères pour juger de la conformité des animations avec les valeurs essentielles d'inclusivité, d'autodétermination, de choix et de liberté.

Ce guide a été très vite attaqué par l'Observatoire de la Petite Sirène notamment. La Plateforme EVRAS s'est donc mobilisée en défense du guide et surtout de la généralisation de l'EVRAS ; nous avons ainsi rédigé un petit rapport sur l'Observatoire, dans le but de situer le discours de ses porte-paroles. Ce rapport a été notamment transmis à l'ensemble de nos centres de planning, afin de les informer sur la situation et leur donner des clés de compréhension sur le débat qui avait lieu.

Ce débat a fait craindre un retour en arrière concernant l'accord de coopération, étant donné le large écho médiatique qui a suivi ces prises de position. L'accord étant encore en phase de lecture dans les différents Parlements, il est difficile de savoir à l'heure actuelle l'impact que cette polémique aura sur l'accord, mais nous espérons que le travail fourni en 2022 permettra d'en limiter les conséquences.

Ces remous de fin d'année relatifs au Guide pour l'EVRAS ont suscité des questionnements chez les CPF pluralistes, questionnements déposés notamment lors de notre assemblée générale du 13 décembre.

En 2022, nous avons également célébré les 10 ans de l'EVRAS obligatoire ; cet anniversaire a été l'occasion pour la Plateforme de faire des sorties médiatiques et réaffirmer nos positions par rapport à la nécessité d'une généralisation de l'EVRAS.

Conclusion et perspectives

Comme chaque année, il est difficile de compiler l'étendue de l'action de la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial tant les actions menées sont diverses et variées, portées par une équipe motivée et dynamique !

La structure s'agrandit, gagne en assise dans son rôle de représentation des centres et est largement reconnue par ses partenaires et par le secteur pour la qualité de ses actions en éducation permanente.

L'année 2023, déjà bien entamée à l'heure de la rédaction de ce rapport, est remplie de défis :

Du côté de la défense politique :

- Nous allons préparer notre mémorandum pour les élections qui auront lieu en 2024, avec des enjeux importants sur le financement des centres et des fédérations, sur la poursuite de la généralisation de l'EVRAS et sur l'amélioration du droit à l'IVG et à la contraception d'urgence.
- Nous allons accompagner la mise en œuvre du nouvel accord de coopération EVRAS, qui sera normalement adopté d'ici septembre 2023.
- Nous allons surveiller et accompagner l'avancement des travaux sur la législation relative à l'IVG.

Du côté de l'éducation permanente :

- Nous allons organiser en juin 2023 un événement de 3 jours sur la question des violences gynécologiques et obstétricales.
- Comme nous arrivons à la fin de notre période de reconnaissance, nous allons travailler à la rédaction de notre rapport général d'exécution, que nous devons déposer en juin 2024.
- Nous allons continuer à produire des outils et services de qualité, en tenant compte du contexte et des enjeux actuels liés à l'EVRAS.

Sans oublier la préparation des 50 ans de la fédé en 2024 qui se profile à l'horizon et qui sera l'occasion de retrouver les centres autour d'une journée pluraliste !

A bientôt,

L'équipe de la FCPPF